

Communiqué de presse

Bruxelles, le 30 avril 2020

Covid-19: les Recypark à nouveau ouverts l'après-midi, à partir du 4 mai

Cette mesure a pour objectif de mieux fluidifier la fréquentation des Recypark et d'assurer le respect de la distanciation sociale.

Retour à la normale des horaires d'ouverture des Recypark

A partir de ce lundi 4 mai, les horaires habituels d'ouverture de l'ensemble des Recypark sont à nouveau en vigueur (plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be).

Les habitants doivent respecter les consignes suivantes dans les Recypark :

- **porter un masque ;**
- présenter spontanément leur carte d'identité au préposé ;
- ouvrir eux-mêmes le coffre de leur voiture ;
- maintenir les distances de sécurité (minimum 1,5m).

Bruxelles-Propreté rappelle aux Bruxellois que le Gouvernement fédéral a limité au strict nécessaire les déplacements. Ces limitations s'appliquent également aux Recypark régionaux : situations d'urgence ou d'impérieuse nécessité (par ex. un décès ou un déménagement).

Les bons gestes civiques à garder

Bruxelles-Propreté demande à tous les citoyens de respecter l'espace public.

- Ne jetez pas dans la rue vos mégots, mouchoirs et masques usagés, canettes, emballages et autres déchets. Il y a de fortes chances qu'une poubelle publique se trouve à proximité. A défaut, pensez à garder votre déchet avec vous jusqu'à la maison où vous pourrez vous en débarrasser.
- Ramassez les déjections de votre chien. Pensez à vous munir d'un sac pour les ramasser.

- Certains déchets sont particulièrement nuisibles pour l'environnement, comme les petits déchets chimiques ménagers. Portez-les au Recypark. Ou mieux, déposez-les au PROXY CHIMIK (plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be).

Bruxelles-Propreté rappelle à la population que des amendes sont prévues en cas d'infraction aux règles en matière de propreté publique.

En ces temps particuliers, la Direction remercie plus que jamais ses équipes, ainsi que les habitants pour leur souplesse, compréhension et collaboration.

Contact presse :

Étienne CORNESSE, 02/778.08.48 ou 0476/577.053
etienne.cornesse@bruxelles-proprete.be